
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 21.098

L'an deux mille vingt et un, le 17 juin, à 17 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase du lycée de l'Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 juin 2021

Le 11 juin 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Éliane CIRAUD-LANOUE représentée par M. Philippe CAU
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
M. Julien DURESSAY représenté par Mme Nadine DAVID
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Philippe CUSSAC

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Odile CHOLLET

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 32

Nombre d'absent excusé : 1

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2019/2020

RAPPORTEUR : M. MARENGO

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2019/2020, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2025.

En 2020, les 202 casinos français ont atteint un total de 1,831 milliards d'euros (- 24,3 % par rapport à 2018/2019) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français, déjà en baisse depuis le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de - 24,3 %.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2019-2020 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de 24 % par rapport à l'exercice précédent et de 7 % par rapport à l'année 2015.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	15 567	12 112	-3 456
Produit Brut Jeux de Tables	1 699	1 186	-513
Chiffre d'Affaires Restauration	2 943	2 091	-852
Chiffre d'Affaires Autres	76	65	-2
Total Chiffre d'Affaires BRUT	20 285	15 453	-4 823
Prélèvement	(-9 298)	(-6 680)	2 618
CA NET	10 987	8 773	-2 205

S'agissant du produit brut des machines à sous, il a été grandement impacté par la crise sanitaire lié au COVID-19. De fait, on peut distinguer l'évolution du produit en trois phases :

- Avant fermeture 1^{er} confinement mi-mars, l'activité se portait bien avec une progression à + 6,86 % soit + 336 K€/N-1
- A la reprise d'activité du 2 juin, soit après deux mois et demi de fermeture, constat d'une baisse d'activité à - 36,28 % et un retard de près de 3 millions.
- A la suite de la nouvelle décision de fermeture administrative des casinos, l'exercice comptable se termine avec un retard de 3,455 M€ soit - 22,2 %/N-1.

S'agissant du produit brut des jeux de table, son constat est encore plus marquant, le respect de la distanciation physique sur ce secteur d'activité ayant été plus difficile à mettre en place. L'offre de TEXAS HOLD'EM POKER n'a pu être rouverte, ce jeu ne pouvant supporter que 50 % de la capacité client.

A la mi-mars, l'activité était iso à l'exercice précédent + 0,04 %. Lors de la reprise, l'activité était à - 45,04 % avec près de 400 K€ de retard de produit. L'exercice sur ces jeux se termine à - 30,18 % soit - 512,5 K€/N-1, les 112,5 K€ constituant le déficit de produit constaté avec la fermeture du poker évoqué précédemment.

Malgré une augmentation à la fin mars 2020 de 6 % par rapport à N-1, le service restauration a été lourdement impacté par la fermeture et la non-réouverture de plusieurs secteurs de son activité. Le Bar d'Ambiance-Discothèque LE XOBAM n'a pas accueilli de public depuis le 13 mars 2020, - 60 % - 232 K€/N-1). L'activité spectacle et réception également à l'arrêt depuis cette même date, dans le cadre du respect des obligations des protocoles sanitaires en vigueur, c'est - 24 % (- 52 K€/N-1).

Les places assises du « CAFE BARRIERE » et du « CAFE DES SPORTS » ont dû être réduites de 40 %, entraînant une perte d'activité de - 25 % (soit - 578 K€).

Accusé de réception en préfecture
N° 20210617-DCM21-098-DE
Date de transmission : 21/06/2021
Date de réception préfecture : 21/06/2021

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 15.453.000 €, en diminution de - 4.832.000 € par rapport à l'exercice 2018/2019, le chiffre d'affaires net étant de 8.773.000 €, en baisse de - 2.205.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

En raison de la forte baisse du chiffre d'affaires, celui-ci étant inférieur à 13,5 M€ le taux a été de 12 % au lieu des 15 % habituellement.

Tous les postes de charges ont vu une baisse significative, - 25 % pour les coûts nourriture et boissons, - 20 % pour les frais de personnel et - 15 % pour les autres charges. Toutes ces baisses sont directement liées à la fermeture et réouverture des casinos avec mise en place des protocoles sanitaires dont une jauge d'accueil du public et la volonté du casino de limiter les pertes du chiffre d'affaires. Au global, il s'observe une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois parmi ces charges, un certain nombre de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise ont pesé sur la société à hauteur de 32 K€.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat.....452 000 €
- participation au titre de l'effort artistique.....236 000 €
- redevance d'occupation.....185 000 €
- Prélèvement.....1 033 000 €

Soit un total général de 1.906.000 € pour 2019/2020 au lieu de 2.756.000 € pour l'exercice 2018/2019, et une baisse de 31%.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2019/2020 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2019/2020.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

31 MAI 2021

N°



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2019 / 2020



**Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de
Royan**

Casino Barrière Royan

Sommaire



Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

Documents joints

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du Code de la commande publique

Articles L3131-5, R3131-2, R3131-3 et R3131-4 du Code de la commande publique.

b. Articles du Cahier des Charges

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1^{er} juin, conformément à l'article 17 du cahier des charges, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de service et une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120 000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824

La Société d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 1er juillet 2015 pour une durée de 12 ans arrivant à son terme le 30 juin 2027.

2 avenants ont été conclus.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 1er juillet 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2025.

Actionnariat du Groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

L'actionnariat de Groupe Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2019/2020.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- La Direction Générale Casino composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité,
- La Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe est composée des Directions Marketing & Artistique ; Qualité et Technologies,
- La Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe,
- La Direction Générale des Métiers Supports & Finances Groupe est composée des Directions Financière, Ressources Humaines, Juridique & Assurances, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats, Audit interne - Contrôle interne et Compliance Groupe, et de la Direction des Opérations Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

PARTIE I

Données comptables



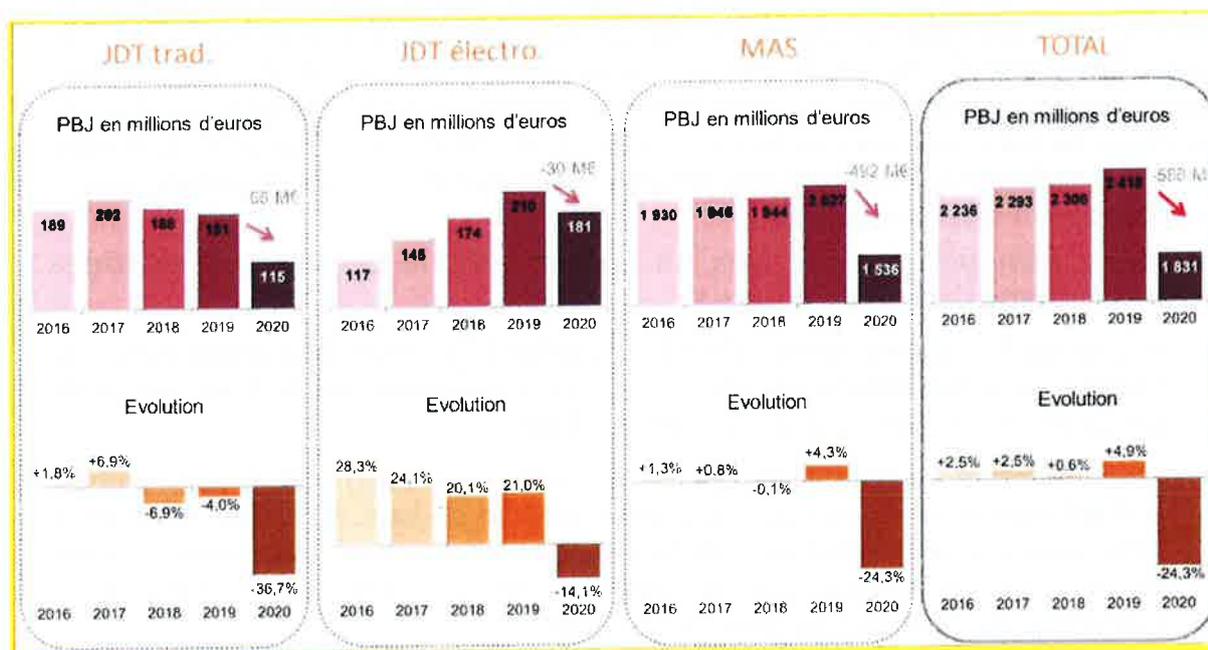
I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Au titre de l'exercice 2019/2020, le Groupe Barrière enregistre une diminution de 124 millions d'euros de son résultat net (-89,5 M€ sur la période) et notamment un déficit de 221,9 millions d'euros de produit brut des jeux par rapport à l'exercice précédent.

Outre les tensions immédiates que cela porte sur la trésorerie, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques non seulement indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette, mais aussi requis par les délégants dans le cadre des délégations confiées au Groupe.

En 2020, les 202 casinos français ont atteint un total de 1 831 milliards d'euros (-24,3% par rapport à 2018/2019) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Le marché français déjà en baisse depuis le 1er novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de -24,3%, telle qu'illustrée par le graphique suivant:



Au titre de l'exercice 2019-2020, la totalité des régions présentent un PBJ en baisse. En effet, à un contexte économique et financier déjà délicat pour nos métiers,

s'ajoute la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 qui a brutalement frappé tous les casinos et établissements du Groupe Barrière dès le 14 mars 2020 en leur imposant de fermer leurs portes pour de nombreuses semaines et sans préavis. Le Groupe étant particulièrement implanté dans les grands centres urbains et les régions où les mesures sanitaires ont été les plus fortes, il a vu sa part de marché en France reculer de 31,5% au cours de l'exercice précédent à 29,7% en 2019-2020.

Depuis cette date, le Gouvernement a pris et imposé différentes mesures de restrictions telles que fermetures administratives partielles et totales, couvre-feux, interdictions de déplacement, de manifestations et rassemblements publics, abaissement des jauges d'accueil, protocoles sanitaires... le tout entravant drastiquement - voire empêchant totalement - l'ensemble des activités du Groupe et plus généralement tous les acteurs du tourisme et des loisirs, déjà durement fragilisés par les crises sociaux-économiques antérieures.

En outre, cette crise a sensiblement impacté la clientèle des établissements du Groupe puisque la réouverture en juin 2020 a permis d'observer une diminution de la fréquentation au niveau national qui ne s'était pas améliorée au 31 octobre 2020, date de la dernière fermeture administrative totale.

Ainsi, les établissements du Groupe éprouvent des difficultés obérant gravement et durablement les conditions d'exécution des délégations dont elles ont la charge et ce, en dépit des nombreuses actions prises pour réduire au maximum les charges fixes, notamment grâce à la mise en chômage partiel de 95% des effectifs et l'annulation et/ou la suspension des charges courantes (à l'exception de celles indispensables à la sécurité et à l'entretien du bâtiment affecté au service public délégué), d'une part et du bénéfice de certaines des aides accordées par le gouvernement français, d'autre part.

En outre, ces mesures étant largement insuffisantes pour compenser l'absence totale d'activité, nos établissements se sont rapprochés de leurs collectivités délégantes dès le mois de mars 2020 afin d'obtenir l'application notamment des dispositions de l'article 6 de l'ordonnance 2020-319 du 25 mars 2020, des articles L3135-1 et R3135-1 et suivants du Code de la commande publique et de stipulations éventuellement plus spécifiques le cas échéant incluses dans les cahiers des charges permettant de faire face aux cas de force majeure et situations d'imprévision et ainsi de négocier l'allègement de certaines obligations en vue d'atténuer les conséquences de la crise pesant trop lourdement.

Le contexte était déjà impacté par un certain nombre de décisions majeures relatives à l'activité Casinos en France :

- la taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;
- l'augmentation du taux de la TVA (d'une part sur nos activités de restauration et d'animation, et d'autre part sur notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquent le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société) ;
- l'évolution du taux de la CSG au 1er Janvier 2018, avec une conséquence pour la profession évaluée à près de 20 M€ d'impact sur l'augmentation des prélèvements sur les jeux (évaluée à 5 M€ sur le Groupe) et donc de la diminution d'autant de la rentabilité des casinos;

- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers;
- un durcissement constaté des conditions d'éligibilité pour l'obtention de la subvention liée à l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995 de finances rectificative pour 1995 modifiée et du crédit d'impôt lié aux manifestations artistiques de qualité.

B. Faits marquants au niveau local

Concernant le Casino Barrière Royan, l'exercice 2019/2020 a été marqué par les événements suivants :

L'activité sur l'exercice 2019/2020 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de 24 % par rapport à l'exercice précédent, et de 7% par rapport à l'année 2015.

Cette décroissance de chiffre d'affaires est la conséquence d'un environnement économique et réglementaire encore difficile et ce malgré les investissements réalisés sur l'exercice.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R3131-3)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005, les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatif.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes.dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, le casino a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La société a donc exploité ses activités du 1^{er} novembre 2019 jusqu'à la mi-mars 2020, et du 2 juin jusqu'au 29 octobre.

Dès la fermeture des établissements, la Société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti.

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Au-delà des pertes opérationnelles importantes, avec une réduction de résultat opérationnel courant par rapport à l'exercice précédent d'environ 1,2 M€, et ce malgré les aides obtenues et comptabilisées dans le résultat pour environ 0,329 M€ (dont la prise en charge d'activité partielle des collaborateurs pour 0,216 M€, les exonérations de charges sociales et crédits de charges sociales pour 0,71 M€, et réduction de redevances de cahier des charges pour 0,05 M€), la société a constaté une baisse de son résultat net de 0,782 M€.

Financement et continuité d'exploitation

La Société a bénéficié du soutien du Groupe et était redevable au 31 octobre 2020 d'une dette de 0,5 M€ vis-à-vis de celui-ci, lui permettant d'assurer sa continuité d'exploitation.

Le Groupe, dans le cadre de l'épidémie de Covid décrite ci-avant, et pour permettre le financement court terme de ses filiales, a obtenu deux prêts garantis par l'Etat. Un de 50 M€ avec pour échéance initiale le 15 mai 2021 et un de 70 M€ avec pour échéance initiale le 18 décembre 2021. Ces prêts pourront être reconduits suivant un nouvel échéancier à définir sur une période de 5 ans. Le Groupe a demandé le 15 mars 2021 le report au 15 mai 2026 du remboursement du premier prêt.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R3131-3).

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	15 567	12 112	-3 456
Produit Brut Jeux de tables	1 699	1 186	-513
Chiffre d'Affaires Restauration	2 943	2 091	-852
Chiffre d'Affaires Autres	76	65	-2
Total Chiffre d'Affaires BRUT	20 285	15 453	-4 823
Prélèvement	-9 298	-6 680	2 618
CA NET	10 987	8 773	-2 205

Evolution du Produit brut machines à sous :

Comme tout le reste de nos activités, le produit des Machines à Sous a grandement été impacté par la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui nous affecte actuellement.

De ce fait, on peut distinguer l'évolution de notre produit en 3 phases:

Avant une première fermeture pour cause de confinement Mi-Mars, notre activité se portait bien avec une progression à + 6.86% soit +336K€/N-1.

A la reprise d'activité le 2 juin après 2 mois et demi de fermeture, nous avons constaté une baisse d'activité à -36,28% et un retard de près de 3 Millions. Dès juin, l'activité a été bonne mais fortement impactée par les mesures sanitaires mises en place pour garantir la sécurité de nos collaborateurs et clients. En effet, la mise en place notamment d'une jauge d'accueil, le port du masque dès la réouverture contrairement aux autres lieux clos et également le maintien stricte de la distanciation physique ont eu de lourdes conséquences sur l'activité.

A la suite de la nouvelle décision de fermeture administrative de nos établissements, nous terminons l'exercice comptable avec un retard de 3.455M€ soit -22.2%/N-1.

Evolution du Produit brut des jeux de tables :

Le constat concernant les Jeux de tables est encore plus marquant car le respect de la distanciation physique sur ce secteur d'activité a été encore plus dure à mettre en place. Nous n'avons pas pu rouvrir notre offre de Texas Hold'em Poker car ce jeu ne pouvait supporter que 50% de la capacité client.

En conséquence, notre activité à Mi-Mars était iso à l'exercice précédent +0.04%, lors de la reprise nous étions à -45.04% avec près de 400K€ de retard de produit. Finalement, nous finissons l'exercice sur ces Jeux à -30.18% soit -512.5K€/N-1, les

112.5K€ constituant le déficit de produit constaté avec la fermeture du poker évoqué précédemment.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Malgré une augmentation à fin mars 2020 de 6% par rapport à n-1, le service restauration a été également lourdement impacté par la fermeture et la non réouverture de plusieurs secteurs de son activité.

En effet, notre bar d'ambiance - discothèque, le Xobam, n'a pas accueilli de public depuis le 13 mars 2020 - 60% (-232K€/N-1)

L'activité Spectacle et réception est également à l'arrêt depuis cette même date, respectant nos obligations des protocoles sanitaires en vigueur -24% (-52K€/N-1)

En ce qui concerne le "Café Barrière" et le "Café des sports", nous avons dû réduire les places assises de 40% afin de respecter les protocoles sanitaires ce qui a entraîné une perte de l'activité de -25% (soit -578K€/N-1).

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

Pour cette année, en raison de la forte baisse du chiffre d'affaires, celui-ci étant inférieur à 13,5M€ le taux a été de 12% au lieu des 15% habituellement.

G. Evolution des charges

Sur l'année, tous les postes de charges ont vu une baisse significative, -25% pour les coûts nourriture et boissons, -20% pour les frais de personnel et -15% pour les autres charges.

Toutes ces baisses sont directement liées à la fermeture et à la réouverture de nos établissements avec la mise en place des protocoles sanitaires dont une jauge d'accueil du public et notre volonté de limiter les pertes du chiffre d'affaires.

En conséquence de la crise sanitaire du Covid-19, il s'observe donc au global une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois, parmi ces charges, un certain nombre de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise ont pesé sur la Société à hauteur de 32K€.

II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R3131-4)

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Une salle de spectacle
- Un bar des sports avec vue mer
- Un bar ambiance
- Des espaces communs

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R3131-4):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Les travaux de rénovation prévus au cahier des charges ont été réalisés sur 2017 et 2018 pour un montant total de 3,3M€ sur les 2,7 M€ initialement prévus.

- **Travaux de renouvellement**

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Les principaux investissements ont été fait sur les secteurs suivants

- 1) Les machines à sous pour 232K€
- 2) Les jeux de tables : 28K€
- 3) Le remplacement du poste haute tension : 32K€
- 4) Divers : informatique, restauration, entretien etc.. : 93K€

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R3131-4)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R3131-3)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R3131-3)

L'établissement emploie 1 personne affectée à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments ainsi qu'une société extérieure pour le ménage.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 359 K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, le Délégitaire bénéficie du soutien de la Direction technique de Groupe Lucien Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R3131-4)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 685k€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 444k€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 241 k€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 206k€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 146k€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 60k€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 7 341k€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 5 061k€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 2 280k€

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R3131-3)



RÈGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2018/2019</u>	<u>Exercice 2019/2020</u>
289 349	211 859

Les fermetures administratives liées au COVID19 et la mise en place des différents protocoles sanitaires , ont eu un impact sur la fréquentation de notre établissement.

B. Nombre de couverts au restaurant du casino

<u>Exercice 2018/2019</u>	<u>Exercice 2019/2020</u>
86 489	62 396

Le recul du nombre de couverts correspond à la fermeture de l'établissement pendant 84 jours, puis à la perte de 40% de places assises à sa réouverture.

C. Artistique et Culturel

Ce secteur a fortement été impacté par la crise sanitaire à partir du mois de mars 2020 avec la fermeture de nos établissements et ce jusqu'au 2 juin. Ensuite, les mesures sanitaires ne nous ont pas permis de relancer notre programmation.

Sur l'exercice 2019/2020 et indépendamment de la participation à l'effort culturel et artistique de la Ville de Royan de 236 K€, le compte d'exploitation artistique du Casino de Royan présente un déficit de 116 K€.

Un détail de la programmation est présenté en annexe du présent rapport.

Sur l'exercice 2019/2020, en collaboration avec la Ville de Royan, nous avons programmé un artiste Alban Ivanov contre trois artistes sur l'exercice précédent. Notre programmation a été lourdement impactée par la crise sanitaire puisque nous avons dû annuler la venue de trois artistes (Cock Robin, Daniel Auteuil et Waly Dia).

D. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

H. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Accueil, informations et suivi des usagers

1. Accueil et informations données aux clients

Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d' ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions©**, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

2. Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

3. Carré VIP le programme de fidélité

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait en 2020 à 25 358.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la LVA (81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure).

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

Nous assistons également à des événements liées à la question des jeux de hasard et d'argent:

- Journées régionales « Jeux d'Argent et de Hasard, quel accompagnement ? quels partenariats possibles ? »
- Conférence à l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales: "Jeu d'argent pathologique: La Thérapie Conjugale Intégrative".

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 18 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu. Un premier rapport de "*Prévention du jeu excessif et de protection des mineurs*" a ainsi été transmis en janvier 2021 par le Groupe à l'ANJ faisant état du bilan annuel des différentes actions menées dans ce cadre au titre de l'exercice 2019-2020.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont chargés de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable :**

Madame Sonia BOUTHINON Membre du Comité de Direction

- **La Commission Locale Jeu Responsable:** composée de 16 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 3 fois dans l'année écoulée.

Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre de visites maximum (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des Casinos du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 15 407 LVA mises en place par les Correspondants Jeu Responsable
- près de 16 000 entretiens Jeu Responsable menés auprès des clients

Sur l'année 2019-2020, 17 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le casino, et 1 626 au niveau des casinos français du Groupe.

Plus largement, nous avons des échanges dédiés au jeu responsable avec certains clients que nous avons mis en bienveillance. Ces clients sont notifiés dans un tableau que nous mettons à jour lors de nos réunions et qui sont connus de nos collaborateurs pour un meilleur suivi.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable

Pour être en accord avec l'article 15 de la réglementation des jeux dans les casinos en France qui prévoit que *"tout employé de jeu nouvellement agréé devra, dans les 90 jours de sa prise de fonction, bénéficier d'une formation pour une détection en amont, des joueurs à risque"*, Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2019/2020, en dépit de la crise sanitaire et des fermetures d'établissements, le Groupe a formé 666 personnes au cours de 176 sessions de formation.

Au sein du Casino de Royan, 4 sessions de formation ont permis de former 14 nouveaux collaborateurs, ainsi qu'une session de recyclage pour une personne.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps:

En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

Cette formation digitale est suivie d'une seconde partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2019. Le contenu a été rédigé par Gérald Gouritin (Réfèrent Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référente Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les Correspondants JR reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



Centre de Soins en Addictologie

Barrière a souhaité depuis 2012 s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

A fin octobre 2020, 15 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 8 casinos sont en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV ou convention rédigée mais non signée)

Les liens avec les structures de soin

Le 9 avril 2019 nous avons renouvelé notre partenariat avec Tremplin 17 Pôle Addictologie - 79 Avenue Daniel Hedde - 17200 Royan Tél: 05.46.23.76.12

La communication du Jeu Responsable

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des Casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet www.préférezunjeuresponsable.com;

préférez un Jeu Responsable

Que' joueur êtes-vous ? Évaluez votre budget Jeu Conseils pour un Jeu Responsable Agir Pourquoi ce site ? Nos engagements

Quel joueur êtes-vous ?
Faites le test >

Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.

Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;

Avez-vous joué plus longtemps
que ce que vous aviez prévu ?



- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;
- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.

C. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

1. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un « Protocole interne ». Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux, déclinant les points suivants:

A) Référents de l'établissement

Membres du COMITÉ LCB-FT

Identité du déclarant & du correspondant			
	Nom	Prénom	Fonction
Déclarant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable
Correspondant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable

Identité des autres membres		
Nom	Prénom	Fonction
BARBE	Chantal	Directeur Financier
PERON	Audrey	Contrôle Machines à Sous
PAPOT	Fanny	Contrôle Machines à Sous / Assistante clientèle
LEZEAU	Elisa	Contrôle Machines à Sous / Assistante clientèle
GUIVARCH	Arnaud	Directeur des jeux / Formateur Suppléant
BOUTHINON	Sonia	MCD en charge formations
LUCAS	Anthony	MCD en charge des Jeux de Tables & Sécurité
MARCHAND	Lyonel	MCD en charge de la VDI
YONNET	Franck	MCD en charge des caisses
MARCON	Freddy	MCD en charge du assistants et du contrôle
GIUA	Ophélie	Caissière Jeux de Tables
BONDIE	Sandra	Croupière Jeux de Tables
SANSONNET	Janie Claude	Responsable Caisse en charge de la conformité
MICHEL	Stéphane	Agent de sécurité en charge des retours vidéo
VILLERS	Frédéric	Agent de sécurité en charge des retours vidéo

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2019/2020

Nombre formations : 15

Nombre de collaborateurs formés : 66

C) Contrôle interne & évaluation du dispositif

Le Groupe Barrière a constitué un Comité Tracfin groupe, dont la direction est assurée par M. F. Santerre, en qualité de Directeur LCB-FT, qui guide la démarche et analyse les audits réalisés. Le Comité accompagne également les établissements qui en ont besoin.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000€.

2. Dispositif anticorruption

Concernant la conformité à la Loi SAPIN II, le Groupe Barrière a :

- Actualisé sa cartographie des risques de Fraude et Corruption en novembre 2017,
- Actualisé son code éthique (renommé Code de Conduite) en janvier 2018,
- Intégré ce code de conduite au règlement intérieur de tous les établissements du Groupe
- Mis en place un dispositif d'alerte au travers la création d'une adresse mail,
- Mis en place des formations des cadres aux risques de fraude et corruption.

D. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le Guide *Lucien Barrière de la sécurité alimentaire*. Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus le Groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale , qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vol à main armée en 2018 et 3 en 2019.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

III. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Dans l'élan de sa transformation, le Groupe Barrière s'engage pour le bien-être au quotidien en remettant les collaborateurs au centre de ses priorités. Des outils sont mis à disposition pour entendre leurs voix afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Supermood est un prestataire extérieur mandaté par le Groupe Barrière pour permettre à ses collaborateurs de s'exprimer en tout anonymat sur des thèmes qui varient chaque mois. Par le biais de 3 ou 4 questions simples, des psychologues du travail en collaboration avec la Direction du Groupe analysent les résultats et déterminent des plans d'action internationaux, nationaux ou locaux en fonction des besoins soulevés par chaque sondage.

Toutes ces données permettent d'avoir des indicateurs précis pour mesurer l'impact des projets transformants et des grands changements au sein du Groupe. La participation à chaque sondage est primordiale afin que les données récoltées soient exploitables et que des actions concrètes puissent s'amorcer dans le but de répondre aux pistes d'améliorations mises en avant par l'ensemble des répondants.

Une fonctionnalité supplémentaire propose d'envoyer à ses collègues un "Super Like" une fois par semaine afin de remercier, d'encourager ou simplement de rester en contact avec les collaborateurs au sein du Groupe.

Sur le terrain, un ambassadeur par établissement est également présent pour répondre aux questions et accompagner chaque personne dans l'utilisation de Supermood au quotidien. Il est généralement présenté lors des journées d'intégration.

Dans la continuité de cette initiative, le Groupe Barrière encourage ses établissements à améliorer le quotidien des collaborateurs par des actions locales qui favorisent la cohésion d'équipe et animent la vie en entreprise. Aujourd'hui des "Comités Bien-Etre" sont mis en place dans 58% des hôtels et casinos du Groupe. Tous proposent des moments de convivialité entre les collaborateurs (crêpes pour la Chandeleur, soirée du personnel, journée d'intégration...) et certains présentent leurs actions annuelles sur un planning partagé avec tous leurs collaborateurs. Des ateliers bien-être sont également proposés dans 33% des établissements du Groupe.

Ces initiatives sont vivement encouragées ainsi que le partage des bonnes pratiques entre établissements afin que les actions se multiplient pour arriver à une synergie au niveau du Groupe.

En faisant de chacun de ses collaborateurs un acteur de la Transformation, le Groupe Barrière s'engage à améliorer leur qualité de vie au travail en décentralisant la politique bien-être pour être au plus proche du collaborateur.

B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents

Engagé dans un large processus de transformation, Barrière a lancé Campus Barrière, un programme destiné à la formation, l'excellence et au rayonnement du Groupe et des métiers de demain.

Conscient des mutations constantes des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de casino, et de la nécessité de placer ses collaborateurs au cœur de sa démarche pour assurer un service sans faille, le Groupe Barrière a à cœur de leur offrir une offre de formation optimale pour anticiper les évolutions du secteur, favoriser la mobilité interne et faire rayonner le savoir-faire et les valeurs du Groupe à l'international.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du Groupe Barrière sur le marché.

Campus Barrière propose un catalogue de formations accessibles à toutes et à tous pour assurer le maintien des compétences grâce à un socle de connaissances commun. En complément, les collaborateurs peuvent bénéficier de formations plus spécifiques offrant à chacun la possibilité de suivre un parcours adapté à ses aspirations.

Ainsi, les parcours passerelles, développés dès 2020, favorisent la mobilité des salariés tandis que les parcours qualifiants ou de développement, prévus pour 2021, assureront la professionnalisation, l'employabilité et la succession sur les postes clés.

A terme, un programme de développement personnalisé pourrait également encourager la rétention de hauts potentiels au sein du Groupe.

Aujourd'hui, Campus Barrière compte 98 formations et a déjà généré 402 sessions pour un total de 3 646 stagiaires avec, à chaque fois, la même vision : favoriser la prise de hauteur, le temps pour soi et les moments d'échanges entre collaborateurs de différents établissements pour créer un esprit « promotion » au sein de l'ensemble du Groupe.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière de Royan fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G Effectif).

C. Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son quatrième accord handicap, qui vise à favoriser l'employabilité des personnes handicapées. Cet accord marque les dix ans d'engagement du Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et par conséquent continue à favoriser la diversité des profils de ses collaborateurs.

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 4^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2020, marque les dix ans d'engagement de l'entreprise pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses 7 000 collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses trois précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière de Royan 6 collaborateurs sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a mis en œuvre les actions suivantes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels : adaptation des postes de travail, modification des horaires de travail, amélioration des conditions de travail et achats d'équipement de protection individuelle.

IV. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

Planète Barrière : une vision, une démarche

Planète Barrière est la démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe. Initiée en 2010 par le prisme de l'environnement, et l'Iso 14 001 (certifiée de 2011 à 2015), Planète Barrière est aujourd'hui une démarche RSE globale ayant pour guide l'ISO 26 000.

Barrière s'engage autour de cinq thématiques :

- Gouvernance & Dialogue
- Relation clients
- Employeur responsable
- Environnement
- Développement local

Fort de ses engagements à travers Planète Barrière, le Groupe souhaite inscrire ses collaborateurs et ses établissements dans une dynamique de prévention et de limitation de ses impacts sur la société.

Le Groupe fait évaluer chaque année sa politique RSE au regard de l'ISO 26 000 par AFNOR Certification et a obtenu 84% à l'évaluation *e-engagéRSE* en octobre 2019.

Les engagements RSE de Barrière

Pour un dialogue constructif et transparent, Barrière s'efforce de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes. Sur le terrain, l'ensemble des Directrices et Directeurs d'établissements travaillent avec les Responsables Développement Durable afin d'impulser et d'animer Planète Barrière

En partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile, cette démarche responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continue, en faveur de nos clients, de nos salariés, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le Groupe Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements et à la sensibilisation de tous ses collaborateurs. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

Une démarche long terme

Gouvernance & Dialogue

- ◆ Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes
- ◆ Assurer la transparence et la loyauté dans les affaires
- ◆ Développer une bonne gouvernance



Relation Clients

- ◆ Développer une expérience client durable
- ◆ Veiller à l'accessibilité de de nos établissements pour les personnes en situation de handicap
- ◆ Développer le programme de Jeu Responsable
- ◆ Impliquer nos clients dans notre démarche



Employeur Responsable

- ◆ Développer le capital humain
 - ◆ Faire de la diversité une richesse
- ◆ Sensibiliser nos collaborateurs
- ◆ Déployer le programme de mieux vivre au travail



Environnement

- ◆ Faire progresser le bâtiment durable
- ◆ Préserver la biodiversité
- ◆ Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets
- ◆ Promouvoir une alimentation responsable, lutter contre le gaspillage alimentaire
- ◆ Développer l'usage des produits éco-labélisés pour l'entretien de nos établissements



Développement local

- ◆ Avoir un rôle moteur dans la culture et le patrimoine des territoires
- ◆ Développer l'économie locale
- ◆ Valoriser les achats de proximité



Pour le Casino Barrière de Royan, les actions sont les suivantes :

Nos actions RSE ont été perturbées par la période de fermeture de notre établissement et la reprise difficile le 02 juin, nous a obligé à en reporter.

Nous nous sommes engagés dans la semaine développement européenne :
A cette occasion, un Quizz par équipe sous forme de challenge, provenant de notre groupe, a été envoyé à l'ensemble de nos collaborateurs afin de les sensibiliser sur notre environnement. Notre établissement fait partie des plus fortes participations emmenées par les équipes d'encadrement.

Nous avons mis en place une campagne ECO-GESTE (autocollant sur la sensibilisation du gaspillage de l'électricité et de l'eau)

En mars 2020, une dizaine de collaborateurs sont allés visiter le centre de tri "Atriane" (agglomération La Rochelle)

Pour le bien-être de nos collaborateurs, une refonte totale de leur salle de repos et cuisine a été entrepris.

PARTIE 3

Annexe : compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service (point 2 de l'article R3131-4)



I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	17 266	13 298	-3 968	-23

Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>)	1 677	1 033	-644	-38
<i>(Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches)</i>	15%	12%	-3%	
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat	616	452	-164	-27
<i>(dans un max. de 5% du budget de la ville)</i>				
TOTAL PLVT	2 293	1 485	-808	-35

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la commune	285	236	-49	-21

TOTAL CONTRIBUTION	285	236	-49	-21
	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation	178	185	7	4
TOTAL redevance domaniale	178	185	7	4
TOTAL GENERAL	2 756	1 906	-850	-31

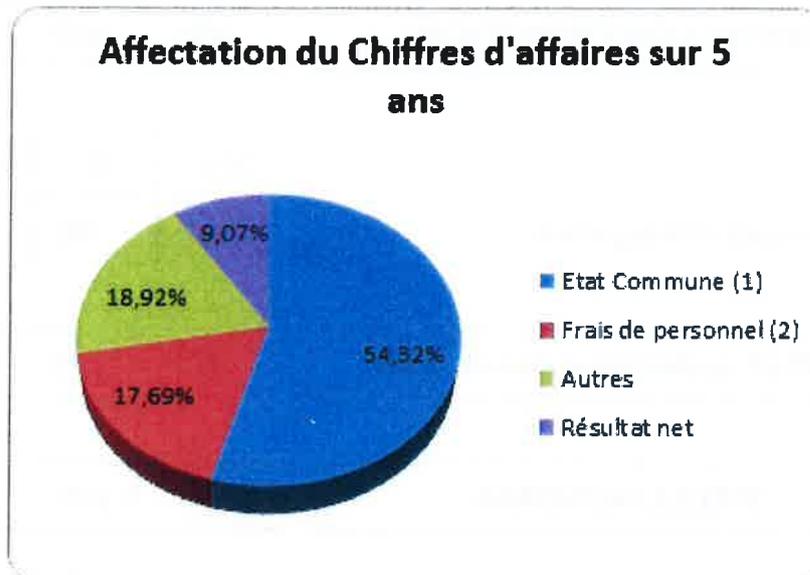
A. Historique sur 5 ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	15 453	20 285	19 167	16 256	16 730	89 891
Etat Commune (1)	7 801	11 061	10 373	9 122	9 382	47 739
Frais de personnel(2)	2 698	3 447	3 255	2 959	3 190	15 549
Autres	3 819	3 890	3 906	2 583	2 433	16 631
Résultat net	1 135	1 887	1 633	1 592	1 725	7 972

Détail (1)

Prélèvement	6 680	9 298	8 829	7 663	7 835	40 305
Loyers versés à la ville	185	178	176	176	176	891
Impôts et Taxes (LF)	264	374	310	287	312	1 547
Cahier des charges	236	285	276	274	234	1 305
Impôt société	436	926	782	722	824	3 690
Total	7 801	11 061	10 373	9 122	9 381	47 738

(2) : y compris participation



Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.

B. Activités exercées (point 2 de l'article R3131-4)

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R3131-4)

Les tarifs appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

ARTICLE 15 - CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

Le Délégué devra assurer une activité culturelle et artistique régulière tout ou long de l'année.

Un nombre minimum de 7 animations par mois devra être assuré par *le Délégué*. Ces animations consisteront notamment dans l'organisation de soirées à thèmes variés, dansants ou non dansants, dans l'accueil de conférences ou l'organisation de spectacles.

Le Délégué pourra passer, dans le cadre de ses obligations de participation aux activités culturelles et touristiques avec les associations locales, la Ville de Royan, ou tout autre organisme local organisant une manifestation à caractère culturel ou touristique, des conventions de participation à l'organisation de ces manifestations.

Dans les conditions et limites définies par le cahier des charges, l'exploitant s'engage à contribuer au développement touristique et artistique de *la Ville* en versant à *la Ville* une participation annuelle de **247.169 euros pour chaque exercice** (la « Participation Artistique ») ce montant étant indexé à la hausse ou à la baisse dans les conditions définies ci-dessous sur le produit net des jeux de l'année précédente (la somme de 247 169 € correspond ainsi au PN réalisé sur l'exercice 2013/2014).

Hlc 5/11
PM

La Ville de Royan s'engage, pour sa part, à faire réaliser à hauteur de 30% de la Participation Artistique, en collaboration avec *le Délégué*, des manifestations de qualité chaque année dans l'enceinte du casino.

Le reste de la Participation Artistique pourra être utilisé par la Ville de Royan pour des manifestations dans *la Ville*.

Une commission paritaire sera constituée entre la Ville de Royan et l'exploitant afin de définir chaque année l'utilisation de la Participation Artistique.

Chaque année, au 1^{er} janvier, la participation versée l'exercice précédent sera révisée sur la base de l'évolution du produit net des jeux (soit le produit brut diminué des prélèvements de l'Etat, de la commune, des prélèvements complémentaires des jeux et des machines, de la contribution sociale généralisée et de la contribution au remboursement de la dette sociale).

Pour la période courant du 1^{er} juillet 2015 au 31 octobre 2015, la redevance sera calculée prorata temporis.

b) Programmation dans le casino :

La programmation cette année n'a pas pu être aussi complète que les années précédentes à cause de la crise sanitaire. Néanmoins, nous avons pu proposer des animations et quelques spectacles qui soutiennent l'activité touristique et la politique d'animation de la ville.

Le détails de notre programmation figure en pièce jointe.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

N/A

b) Amélioration de l'activité de la ville

Voir pièce jointe

c) Sponsoring, Partenariat

Voir pièce jointe

d) Mises à disposition d'espaces

Pas de demande

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, le délégataire a contribué activement au développement de l'établissement et de la ville au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

1. Artistique / culturel

Voir pièce jointe

2. Autres contributions au développement touristique

Voir pièce jointe

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Capacité, Cartes et horaires et les jours d'ouverture

• "Café Barrière"

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h00 à 22h30. Sa capacité est de 90 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de petits groupes.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 80 places supplémentaires.

• L'espace Lounge du "Café Barrière"

Le bar de 9 mètres linéaires est ouvert 7 jours sur 7 de 9h00 à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises. Nous pouvons privatiser cet espace pour tout type d'événements.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits.

La carte de snacking est renouvelée chaque année.

• "Café des Sports"

Situé dans l'espace de Jeux, le bar de 9 mètres linéaires est ouvert tous les jours de 09h00 à 03h00 ou 04h00 et nous transmettrons tous les jours les événements sportifs sur grand écran. Sa capacité est de 30 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

• "Salon Diane"

Cette salle, entièrement équipée en sonorisation, lumière et cuisine équipée, est dédiée aux animations, aux séminaires et aux prestations de groupes associatifs et d'entreprises.

Sa capacité est de 30 à 140 couverts et 230 personnes en version spectacle.

• Le bar d'ambiance "Xobam Lounge Bar"

L'espace est ouvert les vendredis et samedis de 23h30 à 5h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert du jeudi au samedi de 23h30 à 5h.

Sa capacité est de 80 places assises et l'espace dispose d'un comptoir de 7 mètres linéaires.

2. L'activité

	N-1	N
Nbre de Cvts	86 789	62 396
Ticket moyen HT	N-1 23,30€	N 24,68€
CA HT	N-1 2 943k€	N 2 090k€

D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 79,3 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1,1% de la masse salariale et 500 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

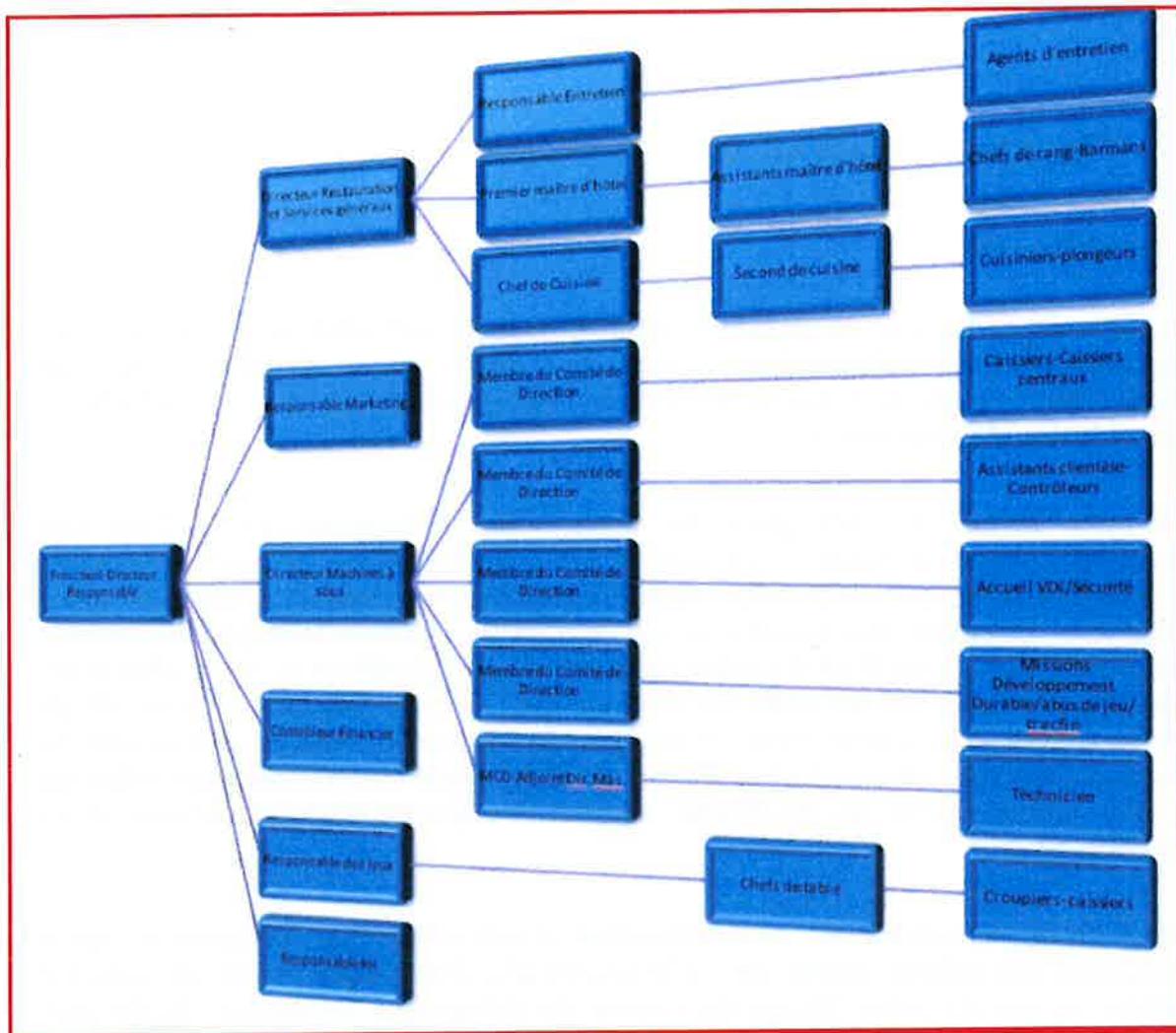
1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Services	Nombre de collaborateurs
Machines à sous	15
Jeux de table	11
Membre du Comité de direction	7
Directeur établissement	1
Marketing	1
Finance	0,8
Ressources Humaines	0,5
Entretien maintenance	1
Restauration	32
Accueil-sécurité Vdi	10
TOTAL CDI - CDD	79,3

*dont 3 contrats en alternance

En raison de la pandémie covid-19 , des mesures ont été prises pour réduire nos charges. Nous avons eu recours au chômage partiel, bénéficiés de report d'échéances ou exonérations de charges sociales. Nous avons aussi limité le recrutement des saisonniers.

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)



3. Formations réalisées

a) Interne :

- Tracfin
- Jeu responsable
- Enjoy
- Barrière Bet
- L'accueil des personnes en situation de handicap
- Diverses formations en e-learning
- Formation sur les protocoles sanitaire liés au Covid-19

b) Externe :

- Les moyens d'extinction
- Recyclage SSLAP
- Mac APS
- Appréhender l'hygiène alimentaire en restauration
- Santé, sécurité et conditions de travail du CSE

PARTIE 4



Perspectives et événements post clôture

Partie nationale

A la date de rédaction du présent rapport, nos perspectives sont nulles voire fortement négatives puisque les Casinos sont portes closes depuis le début de l'exercice fiscal jusqu'au 19 mai 2021, date de réouverture progressive et partielle de l'ensemble des établissements.

Pour cette raison, les difficultés du Groupe ne se bornent pas à l'exercice 2019-2020, la crise sanitaire continuant de produire ses effets et s'aggravant même sur l'exercice 2020-2021. En effet, une réouverture progressive à compter de la mi-mai des différents établissements du Groupe permettrait tout juste à celui-ci d'atteindre un Excédent Brut d'Exploitation proche de l'équilibre au 31 octobre 2021 à condition du maintien des aides de chômage partiel et de l'obtention de 10 M€ de prise en charge de ses coûts fixes. Dans cette hypothèse, le résultat net annuel du Groupe devrait être négatif de l'ordre de -80 M€ et son endettement atteindre les 500 M€, obérant pour les prochaines années sa capacité d'investissement et de développement.

Face à cette incertitude et aux difficultés d'exécution des délégations, nous poursuivons nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation, totalement bouleversé par la crise sanitaire.

Comme nous avons pu commencer à l'observer lors de la première réouverture en juin, il est également à craindre que cette crise impacte durablement notre principale clientèle (désaffectation de la clientèle senior, perte d'habitude, absence de clientèle internationale et d'affaires, difficultés économiques rencontrées par les restaurateurs et commerçants) et bouleverse ses habitudes et ses attentes. Les effets de la crise sur le pouvoir d'achats des ménages risque également de peser sur la reprise.

Le Groupe doit donc se montrer attentif à cette possible évolution qui ne manquera pas de frapper le secteur du tourisme et des loisirs et des casinotiers et restaurateurs. Une partie de nos métiers devra certainement être réinventée pour reconquérir notre clientèle habituelle et en attirer une nouvelle.

Dans un autre registre que la crise sanitaire n'aura pas manqué d'impacter non plus, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos en France et constitue une menace grandissante face au changement de comportements des consommateurs

qui ont pu se tourner largement vers ces sites alors que les casinos étaient fermés, sans que nous puissions dire s'ils reviendront.

L'article 34 de la loi n°2017-257 en date du 28 février 2017 *relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain*, a mis en place une expérimentation sur les clubs de jeux à Paris pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2018, prolongée de 2 ans. Le Groupe accuse une nouvelle fois une réglementation qui évolue défavorablement sur son activité qui subira ainsi une nouvelle baisse. Par ailleurs, bien que la loi limite cette expérimentation à Paris, il n'est pas exclu que des évolutions puissent être envisagées dans un second temps, sur une extension géographique ou sur l'offre de jeux. Le Groupe se montre très vigilant sur les risques d'extension de cette expérimentation qui aura des répercussions fortes pouvant engendrer des déséquilibres économiques majeurs pour les casinos.

Enfin, le Groupe porte une attention de chaque instant à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Notamment, les dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

Partie locale

Il semble nécessaire de prendre en considération les indicateurs de rentabilité qui rendent pérenne une entreprise et de mesurer l'impact déjà significatif de la fermeture de notre casino depuis plusieurs mois déjà. L'activité totale de l'établissement est stoppée depuis le 29 octobre 2020.

A la date de rédaction du présent rapport, les pertes générées du fait de la crise sanitaire sont importantes. A titre illustratif, nous vous présentons le résultat net sur 12 mois glissants

Compte de Résultat Synthétique	01.02.au 30.04.	01.05.au 31.07	01.08.au 31.10.	1.11.2020 au 31.01.2021	Total 12 mois glissant
Total PBJ	1 787	2 847	4 731	0	9 365
CA BRUT	2 131	3 241	5 389	0	10 761
RÉSULTAT NET	-175	104	715	-719	-75

Et notre perspective de résultat au 31 octobre 2021, avec une ouverture le 19 mai:

Compte de Résultat Synthétique Prév	1.11.2020 au 31.01.2021	01.02.au 30.04.	01.05.au 31.07	01.08.au 31.10.	Total estimé au 31.10.2021
Total PBJ	0	0	3 330	4 800	8 133
CA BRUT	0	0	3 810	5 400	9210
RÉSULTAT NET	-719	-226	470	1 050	578

Ce compte de résultat synthétique montre sur la deuxième partie de saison 2021, un résultat ambitieux. Nous mettrons tout en œuvre pour garder notre entreprise bénéficiaire afin de maintenir l'emploi tout en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires que le gouvernement nous imposera.

Le soutien, l'écoute et la compréhension dont fait preuve la municipalité de Royan en cette période particulièrement difficile pour le casino et le groupe Barrière sont des atouts précieux. Le partenariat entre la Ville et le groupe Barrière, qui existe depuis de nombreuses années, est essentiel pour nous permettre de traverser cette crise et pouvoir rebondir lorsque la situation le permettra. Grâce au soutien de la municipalité, acté par un avenant au cahier des charges, signé le 30 novembre 2020, le Casino a obtenu une aide financière pendant cette période difficile. Le Casino de Royan compte sur le même soutien pour cette année 2021 qui débute sans aucun chiffre d'affaires pendant les 6 premiers mois de l'exercice.

Vous connaissez notre attachement à votre territoire et notre volonté de poursuivre à vos côtés nos investissements en faveur de l'attractivité économique, touristique et culturelle de la commune.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Liste des tarifs pratiqués

Attestations d'assurance

Programme Commercial et Marketing

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 ESPLANADE DE PONTAILLAC 17200 ROYAN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 8 2 9 8 2 4 0 0 0 1 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31102020</u>		N-1 <u>31102019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	199 820	AG	104 975	94 844	128 109
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	434 445	AQ	58 074	376 371	419 679
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 103 050	AS	4 082 520	1 020 529	1 229 143
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 495 005	AU	1 405 039	2 089 966	2 403 985
		Immobilisations en cours	AV	45 136	AW		45 136	100 735
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (?)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	860	BI		860	860
	TOTAL (II)		BJ	9 278 318	BK	5 650 610	3 627 708	4 282 513
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	43 818	BM	43 818	68 578	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 168	BU		2 168	2 454
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			22 706	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	155 929	BY	8 182	147 747	129 150
		Autres créances (3)	BZ	384 474	CA		384 474	432 937
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	251 270	CG		251 270	375 476	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 785	CI		20 785	15 938	
	TOTAL (III)	CJ	858 447	CK	8 182	850 265	1 047 242	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 136 765	1A	5 658 792	4 477 973	5 329 755	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise **SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT**

Néant *

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 819	1 057
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 135 293	1 886 762
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	1 270 113	2 019 819	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	265 549	99 763
	Provisions pour charges	DQ	34 711	38 469
	TOTAL (III)	DR	300 260	138 232
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	26 365	47 470
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	304 339	347 730
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 715 932	2 208 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	47 525	40 474
	Autres dettes	EA	813 437	527 391
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 907 599	3 171 703	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 477 973	5 329 755	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 881 234	3 124 233
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT**

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 147	FB	FC	2 147	2 746	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	8 786 949	FH	FI	8 786 949	11 067 725
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 789 097	FK	FL	8 789 097	11 070 472	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	5 511		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	240 558	233 148	
	Autres produits (1) (11)				FQ	25 186	(1 973)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	9 060 354	11 301 646	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	71	2 182	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	285	363	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	747 852	1 022 204	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	24 759	(17 063)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 312 161	2 328 542	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	263 740	374 194	
	Salaires et traitements*				FY	1 860 921	2 237 821	
	Charges sociales (10)				FZ	462 247	712 410	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	1 038 980	1 018 398	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	106 113	29 624			
	Autres charges (12)		GE	376 871	470 327			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 194 006	8 179 006		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 866 348	3 122 640		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	148	272		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	148	272		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	7 107	8 311		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	7 107	8 311		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(6 958)	(8 038)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 859 389	3 114 601		

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	RA			908
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	109 099		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	109 099		908
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 700		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	109 095		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	120 225		21 703
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	240 020		21 703
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(130 921)		(20 794)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	157 149		281 474
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	436 026		925 569
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 169 602		11 302 827
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 034 309		9 416 064
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 135 293		1 886 762
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	19 992		10 352
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	7 107		9 585
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			192 167
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6			
		obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Produits cessions MAS				109 099	
Charges exceptionnelles exercice antérieur		10 700			
VNC cessions MAS		109 095			
Dot. amort except. immo.		50 225			
Dot. prov. exceptionnelles ARC		70 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT**

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		2			
							3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	184 962	KE	KF	6 471	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	420 267	KQ	KR	11 437
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 174 053	KT	KU	418 113
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	2 625 118	KW	KX	24 601
	Matériel de transport*					KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	751 836	LC	LD	37 735
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	100 735	LI	LJ	45 136
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	9 072 012	LO	LP	537 024
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
Autres participations				8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	860	1U	1V			
TOTAL IV				LQ	860	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	9 257 834	ØH	ØJ	543 495		

CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					1		3		4	
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	(8 386)	LV	LW	199 820	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS	(2 740)	MG		MH	434 445	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(33 895)	MJ	523 011	MK	5 103 050	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	(55 713)	MM		MN	2 705 433	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	789 572	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	100 735	MZ		NA	45 136	NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY	8 387	NG	523 011	NH	9 077 637	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7	ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F	860	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	NK	860	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL	9 278 318	ØM	

Désignation de l'entreprise **SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT**

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	56 852	PF	48 123	PG		PH	104 975
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PV	588	PW	57 485	PX		PY	58 074
Autres immobilisations corporelles		PZ	3 944 910	QA	501 302	QB	363 691	QC	4 082 520
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	561 381	QE	291 075	QF		QG	852 456
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	411 588	QM	140 993	QN		QO	552 582
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	4 918 468	QV	990 856	QW	363 691	QX	5 545 634
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	4 975 321	ØP	1 038 980	ØQ	363 691	ØR	5 650 610

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM							NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

LISTE DES TARIFS PRATIQUES

CAFÉ **BARRIÈRE**



Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue
et aux informations allergènes et origines des viandes

LES MENUS

servis à table

MENU PONTA

Entrée + Plat ou Plat + Dessert 25,80€

Entrée + Plat + Dessert 31,60€

À choisir parmi les plats avec 🍷

MENU CORDOUAN

Entrée+Plat chef / Plat chef+Dessert 19,80€

Entrée + Plat du chef + Dessert 24,60€

À choisir parmi les plats avec 🍷

MENU BAMBINO

Menu Bambino 9,90€

servi jusqu'à 12 ans

Filet de poisson ou steak haché frais
(pommes frites ou légumes)

Glace artisanale ou assiette kids
(brownies, sucette chocolat, Donuts)

Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop

LES FORMULES

servies aux buffets

FORMULE SOLO 10,40€

Buffer d'entrées
ou Buffer de desserts

FORMULES DUO 19,90€

Buffer d'entrées + Plat du chef
ou Plat du chef + Buffer de desserts

FORMULE EXPRESS 16,90€

Buffer d'entrées + Buffer de desserts

FORMULE GOURMANDE 25,40€

Buffer d'entrées + Plat du chef
+ Buffer de desserts

Les formules buffets ne sont pas à partager.
Tarif pour une personne.

LES PLATS DU CHEF

Pavé de saumon mi-cuit minute, sauce tartare, pommes darphins et ratatouille maisons

Filet de merlu meunière, riz à l'espagnole, sifflet de carottes

faux filet à la plancha, beurre au piment d'espelette potatoes maison, soufflé de tomate

Tartare de bœuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,
pommes frites « rustiques », verdurette

LES ENTRÉES

- **Ballottine de foie gras de canard aux pétales de sel fumé** **11,80€**
sucette de nougat au foie gras
churney de rhubarbe et framboise, petit pain brezel
- **Tartare de saumon en cannelloni de poireaux** **10,80€**
rosace de saumon gravlax,
vinaigrette de betterave, petite betterave confite
- **Tartare de tomate à l'ail confit, émincé de crevettes** **8,90€**
tuile de parmesan, huile d'herbes
- **Le fromage frais au basilic et granola,** **8,90€**
pétale de jambon Serrano
- **6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** **12,50€**
- **9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** **17,50€**
- **12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** **22,50€**

LES PLATS

- **Les plats du Chef** **14,20€**
- **Filet de bar à la plancha (buffet+4€)** **18,40€**
risotto de blé, spaghettis de légumes
sauce beurre d'agrumes
- **Brochette de noix de Saint-Jacques aux piquillos (buffet+6€)** **20,40€**
clafouris de courgettes aux pignons de pins, tomates cocktail grappe,
sauce vin blanc au citron vert
- **Pavé de veau rôti, sauce aux cèpes (buffet+5€)** **18,90€**
routte aux artichauts et tomates confites, gratin de légumes d'antan
- **L'entrecôte de bœuf (env 300 gr), sauce béarnaise (buffet+7€)** **21,40€**
pommes frites rustiques, salade verte
- **Le Végan Burger (buffet+3€)** **16,60€**
steak végétal maison, crème de soja, roquette
pickles de concombre, tomate, oignons crus
pommes frites rustiques
- **Le Casir Burger (buffet+5€)** **16,60€**
bœuf haché frais, cheddar, tomate,
pickles de concombre,
sauce béarnaise, pommes frites rustiques

* sur les formules buffets Duo et Gourmande

LES DESSERTS

- **Bonbon de riz au lait parfumé au cassis** **7,60€**
- **Tartelette abricot, crème d'amande pistache** **7,80€**
quenelle crème vanillée
- **Chocolat liégeois** **7,60€**
glaces chocolat et vanille, sauce chocolat, crème chantilly
- **Café Liégeois** **7,60€**
glaces café et vanille, sauce moka, crème chantilly
- **Panna cotta maison** **8,00€**
Malibu, ananas et coco
- **Soufflé glacé mandarine, kumquat confit** **8,00€**
- **Tarte aux fraises, quenelle crème vanillée** **8,00€**
- **Coupe melba aux fruits rouges** **8,00€**
sorbet framboise, glace fraise, fraises fruits
crème chantilly
- **Café ou thé gourmand** **7,80€**
boisson chaude, verrine, sucette Bounty
cannelé, macaron, mini club framboise

Le Carré
VIP
BARRIÈRE

Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

• Cumulez des points sur chacune de vos consommations*

• Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points

LES BOISSONS

APÉRITIFS

LES CLASSIQUES

Americano maison * 7cl
Marrini Rosso, Bianco 6cl
Campari, Suze 6cl
Pineau des Charentes 6cl
rosé, blanc
Porto rouge 6cl
Sandeman Ruby
Ricard, Pastis 51 2cl

LES KIRS

Kir au vin blanc
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
Kir pétillant au crémant
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
Kir Royal Fouquet's
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)

COCKTAILS

MOJITOS

Mojito *
Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche,
citron vert, cassonade, eau gazeuse
Mojito Framboise *
Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche,
citron vert, purée de framboise,
cassonade, au gazeuse
Mojito Passion *
Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche,
citron vert, purée fruit de la passion,
cassonade, eau gazeuse
Mojito Coco *
Rhum Havana 3ans, Malibu, menthe fraîche,
citron vert, purée de coco,
cassonade, eau gazeuse

LES LOCAUX

Pineau Spritz *
Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse
Stringer *
Cognac VS, Get 31, eau gazeuse, glace pilée

CLASSIQUES

Apérol Spritz au Prosecco *
Piña Colada *
Rhum blanc, rhum ambré,
purée de coco, jus ananas
Cosmopolitan *
Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert,
nectar de cranberry
Pink Summer *
Gin Cordon's Pink, citron vert, basilic frais,
Fraise fruit, tonic

SANS ALCOOL

Cocktail des îles *
Jus d'orange, nectars de mangue
et d'ananas, grenadine
Apple Rose *
Jus de pomme, jus de citron, sirop framboise
Tutti frutti *
Jus de mangue, jus de pamplemousse, purée de passion,
sirop fraise
Osoft *
Sirop de pomme verte, sirop mojito mint,
menthe fraîche, limonade
Virgin Mojitos *
Menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de cannes
Virgin Piña *
Jus d'ananas, crème de coco

WHISKIES

BLENDS

J&B Rare 4cl **6,20€**
Johnnie Walker Black Label 12 ans **7,80€**

IRLANDAIS

Jameson **6,80€**

ÉTATS-UNIS

Jack Daniel's (Tennessee) * **8,20€**
Bourbon Bulleit (Kentucky) * **8,80€**

SINGLE MALTS

Cardhu 12 ans * (Speyside) 4cl **9,00€**
Talisker Port Ruighe * (Ile de Skye) **10,00€**
Dalwhinnie 15 ans * (Highlands) **10,00€**
Oban 14 ans * (Highlands) **10,00€**
Lagavulin 16 ans * (Ile de Islay) **14,00€**

BIÈRES

BOUTEILLES

Mort Subite * 33cl **5,40€**
"Kriek Lambic" ou "Gueuze Lambic"
Desperados, Cubanisto **5,40€**
Gallia Session Ipa * **5,40€**
Pelfort brune, Sol **5,40€**
Bières régions Les 3 Phares *
blonde, ambrée ou blanche **6,40€**
Heineken OO sans alcool **4,20€**

PRESSION

Heineken blonde 25cl **4,00€** 50cl **7,80€ ***
Edelweiss **4,40€** **8,40€ ***
Affligem blonde (bière d'abbaye) **4,40€** **8,40€ ***
Lagunistas Daytime * **4,60€** **8,60€**
Monaco, Panaché **4,00€** **7,80€ ***

JUS & NECTARS DE FRUITS

Jus ou nectars de fruits Granini 25cl **3,50€**
Orange, pomme, tomate, ananas,
abricot, framboise, pamplemousse,
multifruits, mangue, cranberry
Orange ou citron pressés * 8cl **4,90€**

SOFTS

SOFTS PRESSION

Coca-Cola, Sprite 30cl **3,40€**
Fuzerea, Tonic Finley **3,40€**
Limonade **3,40€**
Diabolo **3,50€**

SOFTS BOUTEILLES

Vittel 25cl **2,90€**
Perrier 33cl **3,60€**
Coca-Cola Light, Zéro 33cl **3,60€**
Orangina, 25cl **3,60€**
Oasis Tropical 33cl **3,60€**
Schweppes Indian Tonic 25cl **3,60€**
Schweppes Agrum' 25cl **3,60€**
Red Bull 25cl **5,40€**

BOISSONS CHAUDES

Café, décaféiné SEGAFREDO ZANETTI **2,00€**
Double café, double décaféiné **3,80€**
Café crème **3,00€**
Café ou Chocolat Viennois * **3,80€**
Cappuccino * **3,40€**

* Produits Premium hors carte Carré Vip

LES BOISSONS

VINS DE NOTRE RÉGION	15cl	50cl	75cl
IGP Vin de Pays Charentais Blanc "Colombard", Domaine Gardrat	3,50€	-	14,80€
IGP Vin de Pays Charentais Rosé "Rosae", Domaine Gardrat	3,50€	-	14,80€
IGP Vin de Pays Charentais "Vignerons d'Oléron" Perles Rouges Premium	4,20€	-	18,00€
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Blanc	-	15,40€	-
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rosé	-	15,40€	-
IGP Vin de Pays Charentais BIO - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rouge	-	15,40€	-
VINS ROUGES	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,00€	-	24,00€
Médoc AOC Grande Réserve	-	15,00€	25,00€
Graves AOC 2007 Château Rahoul Réserve de la Balguerie	6,20€	-	29,00€
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier	-	22,00€	36,00€
Haut Médoc AOC Diane de Belgrave	7,60€	-	34,00€
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	5,20€	15,00€	25,00€
Fronton AOC Château Cransac - Cuvée d'Exception	-	-	26,00€
VINS BLANCS	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	5,00€	-	24,00€
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Grande Réserve	-	-	21,00€
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	6,00€	-	26,00€
Petit Chablis AOC Domaine Christophe & Fils	7,40€	-	36,00€
Sancerre AOC Les Colinertes - Joseph Mellot	7,80€	22,50€	38,00€
VINS ROSES	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,00€	-	24,00€
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	5,00€	-	24,00€
Bordeaux AOC Château Landereau	-	16,00€	23,00€
Côtes de Provence AOP M de Minuty	6,80€	-	33,00€
Côte de Provence AOP Caves d'Esclans "whispering Angel"	-	-	38,00€
VINS LUCIFER BARRIÈRE	15cl	-	75cl
ROUGES			
Saint-Estèphe AOC Héritage de la Boscq	-	-	40,00€
Bordeaux Supérieur AOC Château Pey La Tour	-	-	28,00€
Val de Cesse IGP Clos Jadis	6,60€	-	31,00€
Touraine AOC Henry Marionnet Première Vendange	6,00€	-	29,00€
BLANCS	15cl	-	75cl
Pays d'Oc IGP Domaine de la Baume Viognier	-	-	22,00€
LES PETS	-	46cl	75cl
Bordeaux AOC rouge	-	10,00€	-
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rouge	-	10,00€	-
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, blanc	-	10,00€	-
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rosé	-	10,00€	-
CHAMPAGNES AOC	12cl	-	75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	8,90€	-	52,00€
Moët et Chandon * Brut Impérial	10,80€	-	65,00€
Moët et Chandon * Rosé Impérial	11,80€	-	69,00€
Eaux MINÉRALES	-	50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino	-	3,40€	4,40€

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
Origine des viandes Française
Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour
www.mangerbouger.fr

Scan me and get
allergen informations
and our menus
in your language !



Accusé de réception en préfecture
N° : 2021-0617-DCM21-098-DE
Date de réception : 21/06/2021
Date de réception en préfecture : 21/06/2021

CAFÉ DES SPORTS

RESTAURANT - BAR

DIGESTIFS



Ger 27, Ger 31
Cointreau, Grand Marnier
Malibu, Bailey's, Manzana
Eau de vie de poire William's
Calvados Drouin
Armagnac Laubade VSOP
Crème de cassis Carrtron 19%

4cl
6,40€
6,40€
6,40€
7,00€
7,60€
7,60€
6,40€

LES COGNACS

Cognac VS
Hennessy Fine de Cognac*
Hennessy XO*
Hennessy Paradis*

4cl
6,60€
9,00€
14,60€
48,00€

ALCOOLS



Vodka Smirnoff red
Vodka Absolut
Vodka Kerel One Citron*
Vodka Belvédère*
Rhum Saint James blanc
Rhum Havana Club 3 ans
Rhum Captain Morgan Spiced
Rhum Bacardi
Rhum Pacto Navio*
Rhum Zacapa 23*

4cl
6,20€
7,00€
8,80€
8,20€
6,40€
6,40€
6,40€
6,40€
8,20€
11,00€

Gin Gordon's
Gin Tanqueray
Gin Hendrick's*
Cachaça Sagatiba*
Tequila Sauza blanco
Téquila Don Julio Reposado*

4cl
6,20€
7,40€
10,00€
8,00€
6,40€
9,20€

ACCOMPAGNEMENTS

Soda, jus de fruit 12cl
Red Bull 12cl
Sirop

1,40€
3,20€
0,30€

BOISSONS CHAUDES



Café, décaféiné
SEGAFREDO ZANETTI
Double café, double décaféiné
Café crème
Chocolat «Monbana»
Café ou Chocolat Viennois*
Cappuccino*

2,00€
3,80€
3,00€
3,40€
3,80€
3,40€

Thés Bio
Ceylan, Darjeeling, Earl Grey, fruits rouges
thé vert Gunpowder ou thé vert menthe fraîche
Infusions Bio
Tilleul, verveine, tilleul menthe fraîche,
verveine menthe fraîche
Irish Coffee*
Whisky Jameson, sucre de canne,
café, crème chantilly
Café Charentais*
Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly

2,90€
2,90€
9,00€
9,00€

* Produits Premium hors carte Carré Vip

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00
OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9H00 À 3H00 ET 4H00 LE VENDREDI ET SAMEDI

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
Origine des viandes : Française

Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour

www.mangerbouger.fr

BIÈRES



BOUTEILLES

Mort Subite "Kriek Lambic"	33cl	5,40€
Desperados, Cubanisto, Sol	33cl	5,40€
Pelfort brune, Edelweiss	33cl	5,40€
Bières régions Les 3 Phares * blonde, ambrée ou blanche	33cl	6,40€
Heineken OO sans alcool	33cl	4,20€

PRESSION

Heineken blonde	25cl	4,00€	50cl	7,80€ *
Bière du moment	25cl	4,40€	50cl	8,40€ *
Affligem blonde (bière d'abbaye)	25cl	4,40€	50cl	8,40€ *
Monaco, Panaché	25cl	4,00€	50cl	7,80€ *

SOFTS



JUS & NECTARS DE FRUITS

Jus ou nectars de fruits Granini	25cl	3,50€
Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, framboise, pamplemousse, multifruits, mangue, cranberry	25cl	3,50€
Orange ou citron pressés *	15 cl	4,90€

SOFTS PRESSION

Coca-Cola, Sprite	30cl	3,40€
Fuzetea, Tonic Finley	30cl	3,40€
Limonade	30cl	3,40€
Diabolo	30cl	3,50€

SOFTS BOUTEILLES

Vittel 25cl	2,90€
Perrier 33cl	3,60€
Coca-Cola Light, Zéro 33cl	3,60€
Orangina, Cini 25cl	3,60€
Oasis Tropical 33cl	3,60€
Schweppes Indian Tonic 25cl	3,60€
Schweppes Agrum' 25cl	3,60€
Red Bull 25cl	5,40€

LE PETIT DÉJEUNER

8,20€

de 9h00 à 11h00

Boisson chaude, jus de fruits frais, 3 mini viennoiseries
1/3 Baguette, beurre et confiture, produit laitier

LE SNACK SALÉ

À TARTINER VOUS-MÊME

Foie gras de canard (por 90gr)	8,60€
Terrine «Terre ou Mer» (por 90gr)	3,60€
Assiette à grignoter Jambon de pays, fromage, mousse à tartiner	6,80€

NOS SANDWICHES (SERVIS AVEC CHIPS)

Les croques : poulet ou jambon	7,00€
Les quiches : Lorraine ou aux légumes	7,00€
Le Casi'Burger sauce béarnaise, pommes frites (servi aux heures d'ouverture du restaurant)	16,60€

LE SNACK SUCRÉ

Mi-cuit au chocolat	5,20€
Tarte ratin servie tiède, crème chantilly	5,20€
Gaufre sucre	4,40€
Gaufre chantilly ou chocolat	5,40€
Café, infusion ou thé gourmand	7,80€
Chocolat gourmand	8,80€
Glaces artisanales "Sorber d'Amour" Pot de 120ml - 6 parfums à choix	3,80€
Barre chocolatée	1,20€

17,90€

FORMULE GRAND CHELEM

Casi'burger, pommes
frites, heineken 25cl
ou soft 30cl
servie aux heures du
restaurant

9,00€

FORMULE SUPPORTER

Croque
ou Quiche
+ Heineken 25cl
ou soft 30cl

COCKTAILS



MOJITOS

Mojito *

Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse

Mojito Framboise *

Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse

Mojito Passion *

Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée fruit de la passion, cassonade, eau gazeuse

Mojito Coco *

Rhum Havana 3 ans, Malibu, menthe fraîche, citron vert, purée de coco, cassonade, eau gazeuse

SANS ALCOOL

Cocktail des îles *

Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine

Osoft *

Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade

Apple Rose *

Jus de pomme, jus de citron, sirop framboise

Tutti frutti *

Jus de mangue, jus de pamplemousse, purée de passion, sirop fraise

Virgin Piña *

Jus d'ananas, crème de coco

15cl

9,00€

9,00€

9,00€

9,00€

15cl

6,00€

6,00€

6,00€

6,00€

6,00€

LES LOCAUX

Pineau Spritz *

Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse

Mojitos Charentais *

Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eaux gazeuse

Stringer *

Cognac VS, Gel 31, eau gazeuse, glace pilée

12cl

7,00€

9,00€

9,00€

CLASSIQUES

Apérol Spritz au Prosecco *

Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry

Piña Colada *

Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus ananas

Gin fizz *

Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne

Margarita *

Téquila, Cointreau, jus de citron

Pink Summer *

Gin Cordon's Pink, citron vert, basilic frais, Fraise fruit, tonic

15cl

7,40€

9,00€

9,00€

9,00€

9,00€

9,00€

WHISKIES



BLENDS

J&B Rare

Johnnie Walker
Black Label 12 ans

IRLANDAIS

Jameson

ÉTATS-UNIS

Jack Daniel's (Tennessee) *

Bourbon Bulleit (Kentucky) *

4cl

6,20€

7,80€

6,80€

8,20€

8,80€

SINGLE MALTS

Cardhu 12 ans *

(Speyside)

Talisker Port Ruighe *

(Ile de Skye)

Dalwhinnie 15 ans *

(Highlands)

Oban 14 ans *

(Highlands)

Lagavulin 16 ans *

(Ile de Islay)

4cl

9,00€

10,00€

10,00€

10,00€

14,00€

* Produits Premium hors carte Carré Vip

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00
 OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H00 À 3H00 ET 4H00 LE VENDREDI ET SAMEDI

APÉRITIFS



LES CLASSIQUES

Americano maison * 7cl
Martini Rosso, Bianco 6cl
Campari, Suze 6cl
Pineau des Charentes 6cl
 rosé, blanc
Porto rouge 6cl
 Sandeman Ruby
Ricard, Pastis 51 2cl

6,40€
 4,40€
 4,80€
 4,40€
 4,40€
 3,20€

LES KIRS

Kir au vin blanc
 (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
Kir pétillant au crémant
 (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
Kir Royal Fouquet's
 (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)

12cl
 3,60€
 4,60€
 8,90€

LES VINS



VINS BLANCS

Bordeaux AOC
 Dourthe N°1 blanc
Loupiac AOC
 «Grande Réserve», moelleux

15cl 75cl
 5,00€ 24,00€
 6,00€ 26,00€

VINS ROSÉS

Bordeaux AOC
 Dourthe N°1
Côtes de Provence AOP
 Petit Saint-Maur

15cl 75cl
 5,00€ 24,00€
 5,00€ 24,00€

VINS ROUGES

Bordeaux AOC
 Dourthe N°1
St-Nicolas de Bourgueil
 AOC
 Le Puy Bel Abord

15cl 75cl
 5,00€ 24,00€
 5,20€ 25,00€

LES PÉTILLANTS

Prosecco
 Andrea Berro Brut

12cl
 4,80€ -

CHAMPAGNES AOC



Fouquet's Brut
 Cuvée Tradition
Moët et Chandon *
 Brut Impérial
Moët et Chandon *
 Rosé Impérial

12cl 75cl
 8,90€ 52,00€
 10,80€ 65,00€
 11,80€ 69,00€

Veuve Clicquot Brut
 "Carte jaune"
Dom Pérignon Millésimé*

75cl
 75,00€
 220,00€

**TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00
 OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9H00 À 3H00 ET 4H00 LE VENDREDI ET SAMEDI**



Scannez-moi et
 accédez à notre carte
 complète dans votre
 langue !
 Informations allergènes
 et origines des viandes



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière
 Cumulez des points sur chacune de vos consommations*

Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points

LIQUORS

	4 cl	35 cl	70 cl
J&B	7,00€	55,00€	95,00€
Ballantine's	8,00€	60,00€	110,00€
Jack Daniel's	8,00€	-	120,00€

WHISKY

Saint James blanc	7,00€	-	95,00€
Havana Club 3 ans	7,00€	55,00€	95,00€
Captain Morgan	7,00€	-	95,00€
Havana Club 7 Ans	-	-	130,00€

GIN

Smirnoff Red	7,00€	55,00€	95,00€
Absolut	8,00€	-	120,00€
Belvedere	-	-	140,00€
Belvedere magnum 175cl	-	-	260,00€

COGNAC

Gordon's	7,00€	55,00€	95,00€
Gordon's Premium Pink	7,00€	-	95,00€
Tanqueray	8,00€	-	120,00€

LIQUORS

Baileys, Malibu, Manzana	7,00€	-	95,00€
Get 27, Get 31	7,00€	-	95,00€
Cognac VS Gardrat	7,00€	-	95,00€
Tequila Sauza Blanco	7,00€	-	95,00€

Accompagnement boisson énergisante 10 cl	4,00€
Accompagnement jus de fruits ou soft 10 cl	2,00€

CHAMPAGNES

Moët et Char
Moët et Char
Dom Pérignon



COCKTAILS

- Piña Colada**
rhum, jus d'ananas
- Planteur**
rhum, jus d'orange
- Cosmopolite**
vodka, Cointreau
- Gin Fizz**
gin, jus de citron
- Caipirinha**
cachaça, citron vert
- Cuba Libre**
rhum captain Morgan
- Mojito**
rhum Havana Club
- Mojito Royal**
rhum Havana Club
- Ti Punch**
rhum blanc, citron
- Jäger Bomb**
Jägermeister, boisson énergisante

XOBAM PARTY

POUR VOTRE SOIRÉE, MINIMUM 8 PERSONNES
RÉSERVATION DE VOTRE TABLE JUSQU'À 15 JOURS À L'AVANCE
ACCÈS RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES
MUNIES D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.



Votre re au Casino Ba



CA
BAR
R

SOMMAIRE



1. Les espaces de réception
2. Les cocktails et ateliers
3. Les menus
4. Les forfaits vins
5. Les conditions tarifaires



Le Lounge Bar

Salle de 55 m2.

Capacité d'accueil :

30 Couverts configuration restaurant

30 à 50 personnes configuration cocktail

«Vue imprenable sur la mer face à l'estuaire»

La Terrasse

Salle de 140 m2.

Capacité d'accueil :

60 couverts configuration restaurant

30 à 150 personnes configuration cocktail .

*«Vue imprenable sur la mer face à l'estuaire, «les pieds dans l'eau »
espace privilégié pour l'organisation de cocktails apéritif ou
dinatoire »*

Le Xobam

Salle de 200m2.

Capacité d'accueil :

160 personnes

*«Rendez-vous incontournable des nuits royannaises : soirées privées,
cocktails dinatoires, soirées à thèmes. Donnez de l'élégance à vos soirées
dancefloor.»*



2. Les Cocktails et ateliers

Nos cocktails apéritifs

Cocktail Royannais 10,00€ / pers

Sangria blanche ou Cocktail Atlantic (16 cl par personne)

2 canapés 2 verrines

Jus de fruits et sodas

Mélanges salés

Cocktail Pétillant 12,50€ / pers

Crémant « Petites Bulles » Brut (16 cl par personne)

2 canapés 2 verrines

Jus de fruits et sodas

Mélanges salés

Cocktail Royal 16,00€ / pers

Champagne Fouquet's Cuvée Tradition (16 cl par personne)

2 canapés 2 verrines

Jus de fruits et sodas

Mélanges salés

Forfait verrine ou mini brochette

2 pièces 3.60€

4 pièces 6.80€

6 pièces 9.60€



Ateliers culinaires

Atelier Foie gras 10.00€ par pers

Choix de 2 foies gras + pressé de canard + chutney + toast pains variés

- Foie gras Terrine au Pineau
- Pot au feu de foie gras aux petits légumes
- Foie gras en Gravelax en croûte de fruits secs
- Foie gras au pain d'épices et noisettes
- Foie gras au torchon
- + Pressé de foie gras et ris de veau
- + Chutney de fruits de saison
- + Toast de différents pains fruits secs (noisettes, abricots, figues)

Atelier de saumon 8.00€ par pers

Choix de 3 préparations + crème légère d'aneth et blinis

- Wrap's de saumon mariné
- Tartare de saumon, au pavot bleu
- Blinis de saumon fumé crème d'aneth
- Feuille à feuille de saumon fumé, mousse au Wasabi
- Cube de saumon mi-cuit au soja et sésame
- Gravelax de saumon au sel fou de l'île de Ré



Atelier d'huîtres 8.00€ par pers

3 huîtres par personnes :
préparation + vinaigrette de
de seigle

- Huître N°3 de Marennes
- Huîtres chaudes, aux pe
Cognac

Atelier sucré Fontaine

- Brochette de fruits de sa
- Brochette de guimauves
- Brochette « profiterole »

Offre n°1

Une coupe de crémant et deux verres de vin blanc ou rouge (25cl)

Accompagnée par :

5 pièces froides, 4 pièces chaudes 3 pièces sucrées	26.00€/personne
6 pièces froides, 6 pièces chaudes 4 pièces sucrées	32.00€/personne
7 pièces froides, 8 pièces chaudes 5 pièces sucrées	36.00€/personne

Offre n°2

Deux coupes de champagne Fouquet's (25cl)

Accompagnée par :

5 pièces froides, 4 pièces chaudes 3 pièces sucrées	32.00€/personne
6 pièces froides, 6 pièces chaudes 4 pièces sucrées	38.00€/personne
7 pièces froides, 8 pièces chaudes 5 pièces sucrées	44.00€/personne

Valable pour un minimum de 20 personnes. Le casino se réserve le droit de modifier le contenu
selon la saison et l'arrivage des produits



Le cocktail dinatoire

Canapés froids

Tartare de Saumon frais à l'aneth,
huile de sésame

Queue de crevette, sauce Basilic et
vinaigre balsamique

Tomate d'amour aux pavots bleus

Blinis de saumon marinés, mousse
d'avocat et œufs de truite

Gaspacho de tomate et chorizo
séché

Huîtres de Marennes N°4 (3 par pers)

Foie gras confit de coing au piment
d'Espelette

Crevettes roses, concombre et
Yaourt à la ciboulette

Saints jacques marinés, crème de
mangue

Terrine d'andouillette aux pommes,
confit d'oignons roses

Tapas au jambon sec et tartare de
tomates

Cuillère d'écrevisses, sauce aigre
douce

Piccata de St Jacques, au fenouil
confit

Panacotta d'asperges et chair de
crabe

Canapés chauds

Crème brûlée tomates confites et
ricotta

Queues de Crevettes en robe de
pommes de terre, sauce aigre douce

Crevette entière frit à la noix de coco

Noix de Saint Jacques juste saisie
caviar d'aubergines

Dorade royale rôtie, compotée de
légumes du soleil

Brochette de filet de poulet, marinée
à la sauce soja

Samoussa de bœuf, sauce barbecue
et sésame

Filet de bar mariné à la graine d'anis,
lit de fenouil

Rouget rôti compotée de poivrons
au vinaigre de framboise

Pain perdu de foie gras frais poêlé

Mini hot dog au Comté

3. Les Menus



Menu PLAISIR

Par personne 26.00€ sans fromage
 30.00€ avec duo de fromages

Entrées

Tourte de fruits mer aux sésames , sauce corail

Aumônière de saumon fumé aux légumes croquants et menthe , crème acidulées,

Pressé de joue de bœuf aux pépites de foie gras, confit d oignons,

Poke bowl de thon mariné aux pavots bleus, huile de sésame, riz noir et mangue, antipasti de légumes



Plats

Mignon de porc rôti, cuit basse température,, sauce griotte, pommes en déclinaison

Aiguillettes de volailles farcies, méli-mélo de légumes, sauce volaille au soja

Poisson de dernière pêche, sauce Pineau, gratin crémeux de pommes de terre aux asperges, bouchon de courgette farci

Ballotine de saumon, sauce champagne, boulgour façon pilaf, méli-mélo de carottes

Fromages

Duo de fromages
Saint Nectaire

Bonbon croquant
mesclun au

Le Millefeuille
de parmesan

Desserts

Le pain perle
confiture d'

La Trilogie
du moment

Carpaccio de
graine de p
glace mang

Le tiramisu
Reims

Choix unique pour l'ensemble des convives dans un délai de 10 jours précédant la manifestation



Menu GOURMAND

Par 32.00€ sans fromage
personne 36.00€ avec duo de froma

Entrées

Pain perdu de foie gras frais poêlée aux asperges vertes, fumet de champignon

Pressé de ris de veau et pintade, chutney de figue et pain bretzel

Carpaccio de langoustines au kumbawa Jus aux agrumes

Maraichère de chair de crabe et bisque de crustacés, chantilly gourmande au citron et tulipe de saumon fumé

Plats

Tournedos de bar farci brunoise de légumes et gingembre, sauce champagne, demi sphère de riz sauvage, duo de fines carottes

Cotriade de poisson de roche, jus safrané et coquillage, petits légumes croquants

Suprême de pintade cuit basse température, persillade de girolles, tatin de légumes, sauce au vin jaune

Mignon de veau laqué au miel et thym, printanière de légumes, pommes croquettes



Froma

Duo de fr
Maure et
verdurett

Bonbon c
Meaux, m

Le Millefe
tuile de p
balsamiq

Dessert

Trilogie g
sélection

Le macar
blanc et s

Le Finger
crème va

Trio de c
tuile au c

Choix unique pour l'ensemble des convives dans un délai de 10 jours précédant la manifestation

Menu ETOILE

Par 42.00€ sans fromage
personne 46.00€ avec duo de froma

Entrées

Duo de foies gras
Foie gras poêlé au raisin et Pineau et le mi-cuit pistache noisette, chutney de rhubarbe et framboise

Autour de la Saint-Jacques
Tartare de Saint-Jacques au citron vert et coriandre, brochette rôtie de St Jacques en bois de laurier, sauce Noilly Prat

Raviole de langoustine et fondue de poireaux, jus crémeux aux crustacés et chair de coque

1/2 Homard frais rôti (env. 350gr), au beurre d'orange, petit risotto aux crevettes (supplément 6€)



Plats

Filet de turbot rôti, sabayon au Pineau des Charentes, opéra de pommes de terre truffées, pipérade de légumes

Filet de bœuf au Porto, écrasé de petit pois, croustilles de pomme de terre truffée

Filet de bar sauvage et langoustines rôties sauce Champagne, crème de céleri et son trio de mini légumes (supplément 6€)

Filet de veau en portefeuille de foie gras, jus corsé, crumble de légumes et poêlée de cèpes

Froma

Duo de fr
Maure, Sa
petite ver

Aumôniè
mesclun

Rocamaco
salade, vi

Dessert

Déclinai
*pistache, F
au lait et p
coulis exo*

Tartelette
au Loupi

Sablé citr
marbré g

Verrine e
meringue
au miel d

Choix unique pour l'ensemble des convives dans un délai de 10 jours précédant la manifestation

4. Les forfaits vins

Forfait PLAISIR 6,00€

Les vins blancs

Beau Mayne – AOC Bordeaux blanc
IGP Vins Charentais blanc « Colombard »

Les vins rouges

Beau Mayne – AOC Bordeaux rouge
IGP Vins Charentais rouge « Tradition »

Forfait GOURMAND 7,00€

Les vins blancs

Dourthe N°1 – AOC Bordeaux blanc
IGP Pays d'Oc Chardonnay de la Chevalière Bio

Les vins rouges

Grandes réserves – AOC Médoc
Dourthe N°1 – AOC Bordeaux rouge

Forfait ETOILE 9,00€

Les vins blancs

Le petit chablis – AOC Boileau
Les Hauts de Ricard – AOC Lo

Les vins rouges

Côteaux du Languedoc AOP C
Graves AOC Château Haute Gr
Medoc AOC cru Bourgeois Ch

Droit de bouchon de champ

Droit de bouchon vin 5.00€

Forfait eaux minérales et ca

Café seul 2.00€



5. Les conditions tarifaires

Nos tarifs de locations

Privatisation Salon Diane : 680,00€ TTC de 18h00 à 02h45 en semaine et 03h45 les jours fériés

Privatisation Lounge Bar : 200,00€ TTC Jusqu'à 16h00 en Déjeuner - Jusqu'à 00h00

Privatisation Terrasse : 500,00€ TTC pour 60 personnes – 800,00€ TTC pour 150 personnes

Privatisation bar d'ambiance «le Xobam» uniquement en semaine : Sans animation 300,00€ avec prestation DJ de 3h 600,00€

Pour une meilleure qualité de service, nous vous remercions d'établir un menu type pour votre événement. Tout changement de plat sur place est facturé au tarif de la carte.

Produits allergènes : Demandez l'information auprès du service commercial.

Prestations annexes

Location de micros hf supplémentaires : 80 € ttc / micro

Occupation du salon Diane la veille de votre prestation (selon possibilité) : 300 € ttc

Prestation DJ : 600,00€

Prestation spectacle : sur devis

Commandes de compositions florales : sur devis

Éclairage et décoration thématique sur devis.

Toute main d'œuvre, liée à la livraison directe de prestations supplémentaires d'un fournisseur fera l'objet d'une facturation supplémentaire : Tarif : 45 € TTC de l'heure.

Toute réservation doit être effectuée par écrit (courrier, e-mail). Elle n'est confirmée que par écrit avant la date indiquée aux conditions particulières, accompagnée du versement d'arrhes pro forma jointe au contrat. Le non paiement de cette somme peut entraîner l'annulation de la prestation.

ATTESTATIONS D'ASSURANCE



Generali

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20210617-DCM21-098-DE
Date de télétransmission : 21/06/2021
Date de réception préfecture : 21/06/2021



Attestation d'assurance Responsabilité Civile

La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2020** au **31 octobre 2021**, la Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 RUE D'ARTOIS
75008 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

**CASINO BARRIERE DE ROYAN
2 Esplanade de Pontailac
17200 ROYAN CEDEX**

bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de notre Compagnie dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait des activités définies audit contrat.

La garantie s'exerce dans les limites des Conditions Générales, Conditions Particulières et Annexes faisant partie intégrante de la police référencée ci-dessus.

La présente attestation est valable sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable sous réserve du paiement de toutes les primes dues par l'assuré.

Fait à Paris, le 27/10/2020

**Generali IARD
Par délégation**

GENERALI IARD
SA au capital de 94 630 300 Euros
Entreprise Régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 rue Pillet Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

**Laurie INGARGIOLA
Chargée de Comptes**

PROGRAMME COMMERCIAL ET MARKETING

DATE		PRINCIPALES ANIMATIONS	
1 Spectacle			
jeudi 12 décembre 2019	Alban Ivanov		
12 Dîners spectacles			
vendredi 22 novembre 2019	Disco Fever		
samedi 23 novembre 2019	Cabaret "Rêve"		
vendredi 6 décembre 2019	Disco Fever		
samedi 7 décembre 2019	Cabaret "Rêve"		
mardi 24 décembre 2019	Dîner autour de Noël		
mardi 31 décembre 2019	Réveillons de la Saint-Sylvestre "Champagne"		
vendredi 17 janvier 2020	Disco Fever		
samedi 18 janvier 2020	Cabaret "Rêve"		
vendredi 14 février 2020	Cabaret "Rêve"		
samedi 15 février 2020	Cabaret "Rêve"		
vendredi 13 mars 2020	Disco Fever		
samedi 14 mars 2020	Cabaret "Rêve"		
12 Lotos			
mardi 5 novembre 2019	mardi 19 novembre 2019	vendredi 29 novembre 2019	
mardi 17 décembre 2019	mardi 21 janvier 2020	vendredi 31 janvier 2020	
mardi 4 février 2020	mardi 18 février 2020	vendredi 28 février 2020	
mardi 3 mars 2020	mardi 13 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020	
12 Animations DJ dont 11 Soirées à thèmes Xobam			
vendredi 15 novembre 2019	Soirée Fluo		
samedi 16 novembre 2019	Soirée Fluo		
samedi 30 novembre 2019	Soirée Coyote		
samedi 21 décembre 2019	Soirée Noel		
mardi 31 décembre 2019	Réveillon&Cotillons		
samedi 11 janvier 2020	Demoniac Party		
samedi 25 janvier 2020	Percu' Latino		
samedi 8 février 2020	Soirée Masquée		
vendredi 14 février 2020	Soirée Saint-Valentin		
samedi 22 février 2020	Soirée Ice Bar		
jeudi 27 février 2020	Soirée Jeunes		
vendredi 13 mars 2020	Animation DJ		
32 Animations DJ au Café Barrière			
vendredi 10 juillet 2020	samedi 11 juillet 2020		
vendredi 17 juillet 2020	samedi 18 juillet 2020		
vendredi 24 juillet 2020	samedi 25 juillet 2020		
vendredi 31 juillet 2020	samedi 1 août 2020		
vendredi 7 août 2020	samedi 8 août 2020		
vendredi 14 août 2020	samedi 15 août 2020		
vendredi 21 août 2020	samedi 22 août 2020		
vendredi 28 août 2020	samedi 29 août 2020		
vendredi 4 septembre 2020	samedi 5 septembre 2020		
vendredi 11 septembre 2020	samedi 12 septembre 2020		
vendredi 18 septembre 2020	samedi 19 septembre 2020		
vendredi 25 septembre 2020	samedi 26 septembre 2020		
vendredi 2 octobre 2020	samedi 3 octobre 2020		
vendredi 9 octobre 2020	samedi 10 octobre 2020		
vendredi 16 octobre 2020	samedi 17 octobre 2020		
vendredi 23 octobre 2020	samedi 24 octobre 2020		

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2020

EN k€

Flyers / digital / affichage	81
Frais de création - honoraires	3
Frais d'impression	6
Frais de distribution (Affranchissements, publipostage, routage)	6
Frais d'affichage	52
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vidici)	14
Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino	75
Honoraires factures	40
Prestataires extérieurs	6
Salaires salarié casino	29
Charges d'exploitation	49
Location matériel	12
VHR artistes	6
Droits d'auteurs	26
Décoration	2
Achat petit matériel	3
Total	205

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2020

Date	Action	financière
déc-19	Illumination de la facade du casino Noël	4,00
	GUIDE / PLAN	
avr-20	Insertion Marie Claire Aquitaine Edition Speciale Charente-Maritime	0,96
mai-20	Insertion Le Guide Pratique Royan Atlantique 2020	3,00
mai-20	Insertion Mag Loisirs (Orgonne)	0,70
mai - oct 2020	Insertions Le Colporteur	2,10
juillet-aout 2020	Insertion Vidici	0,95
	COTISATION	
janv-20	Cotisation annuelle - Royan Shopping	0,40
	Total	12,11

En K€

SYNTHESE

NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2020	69
LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2020	205 K€
SPONSORING ET PARTENARIATS	4 K€
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT	12 K€
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT	236 K€
INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2019	457 K€